



TARIFS DES HONORAIRES

PRÊT IMMOBILIER	
Projet	% du prêt accordé - Montant Minimum
Acquisition de résidence principale, secondaire, locative, construction, rachat de crédit	1,5 % - Minimum de 2 500 €

RESTRUCTURATION DE CREDITS	
Projet	Taux de commission - Montant Minimum
Restructuration de crédits	5 % - Minimum de 3 000 €

PRÊT PROFESSIONNEL	
Projet	Taux de commission - Montant Minimum
Murs commerciaux, fonds de commerce, trésorerie, matériels, travaux	De 3 % à 5 % selon la complexité du projet – Minimum de 3 000 €

DELEGATION ASSURANCE EMPRUNTEUR	
Assurances de prêt	Frais de dossier
Par contrat	250 €